

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 29 mai 1990

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

[Français]

L'ASSOCIATION PARLEMENTAIRE CANADA-EUROPE

PRÉSENTATION DU RAPPORT DE LA DIX-HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE

M. Terry Clifford (London—Middlesex): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 34(1) du Règlement, j'ai l'honneur de présenter à la Chambre, dans les deux langues officielles, le rapport de l'Association parlementaire Canada-Europe sur la dix-huitième réunion annuelle des délégations des Parlements canadien et européen tenue à Bruxelles et La Haye, du 23 au 26 avril 1990.

[Traduction]

Notre principale conclusion, qu'il importe de communiquer à la Chambre, à mon avis, est qu'une plus grande

participation des parlementaires est exigée tant par le Parlement canadien que par le Parlement européen dont le rôle s'élargit à mesure que l'Europe se rapproche de l'échéance de 1992.

Nous recommandons nettement que l'Association parlementaire Canada-Europe travaille de plus près, avec le gouvernement, à raffermir l'accord afin de trouver de nouveaux moyens efficaces d'échanger avec la nouvelle Europe.

Le Canada est lié à l'Europe par une entente-cadre, mais d'ici l'avènement de la nouvelle Europe en 1992, il faudrait que les députés canadiens veillent à développer nos liens avec elle, après les avoir définis.

Ces liens peuvent prendre plusieurs formes, et des recommandations précises sont faites dans ce rapport aussi bien au secrétaire d'État aux Affaires extérieures qu'au ministre du Commerce extérieur. Je suis certain que les recommandations seront bien accueillies par les deux ministres de même que par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, car le Canada doit conclure une entente dans le domaine des sciences et de la technologie avec la nouvelle Europe.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ici présent, et le ministre d'État chargé des Petites entreprises et du Tourisme apprendront avec plaisir que le Parlement européen veut travailler avec eux pendant que se construit la nouvelle Europe, qui va regrouper douze pays. L'Europe souhaite une expansion de ses relations avec le Canada dans les domaines de la formation culturelle et de l'enseignement de même que des activités de petites entreprises par le truchement du réseau du monde des affaires.

J'exhorte le ministre et le gouvernement à travailler avec les parlementaires de tous les partis à revaloriser nos rapports avec la nouvelle Europe.

Une occasion magnifique s'offre à nous, monsieur le Président. Je vous invite tous instamment à la saisir et à l'exploiter.